

Commission Sportive Jeunes

RAPPORT N°1 du 09.10.2018

Composition de la Commission Sportive Jeunes:

Présidente : Sylvie APFEL

Membres : Michel MALBLANC, Lionel GRAFF

1. ENGAGEMENTS EQUIPES:

- ❖ Les **M15 et M17** sont engagés en championnat régionaux. 27 équipes au total.
- ❖ Les **M11** sont au nombre de 26.
 - M11 M 9 équipes. Défection de SCHWEIGHOUSE 2 après mise ligne du calendrier. Les frais d'engagement sont dûs.
 - M11 F 17 équipes soit 2 poules.
- ❖ Les **M13** sont au nombre de 25
 - M13 M 8 équipes.
 - M11 F 17 équipes soit 2 poules

2. CHAMPIONNATS:

Démarrage des championnats départementaux :

- Le 6 octobre pour les M13
- Le 13 octobre pour les M11

Tous les championnats se déroulent en match simples lors de la première phase afin de démarrer la phase 2 dès janvier 2019.

Les calendriers ainsi que tout autre document utile sont consultables sur le site du CDVB67.

Les 6 poules sont coordonnées par des bénévoles qui ne prennent aucune décision sans en référer à la CSJ.

3. ABSENCES :

Concernant l'absence **non excusée** des M13F (poule Sud) de Constantia lors du premier plateau le 06/10/2018 à Sélestat :

- La CSJ décide de ne pas appliquer de pénalité sportive, les matches pourront être rattrapés à convenance des équipes adverses.
- La CSJ décide d'appliquer une pénalité financière de 31€.

4. FEUILLES DE MATCH et RESULTATS :

- Les catégories **M11 et M13** ont leur propre **feuille de match simplifiée**. Elles sont toutes deux téléchargeables sur le site. Le club organisateur du plateau sera tenu de les fournir. Attention : un seul exemplaire !
- Nouveauté : après saisie des résultats, prière de mettre la **feuille de match sur le cloud**. Tutoriel envoyé par Rémy Baruthio.
- **RAPPEL :** Les clubs organisateurs de plateaux sont invités à **vérifier les licences** présentées avec l'aide du coordonnateur si présent sur le plateau.
- La **vérification des feuilles de match** se fera par Michel MALBLANC pour les féminines et Sylvie APFEL pour les masculins. Le tout sera contrôlé par la Ligue Grand Est.
- Une **licence encadrant** est obligatoire **pour les entraîneurs**.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une belle rentrée sportive 😊

La Présidente de la Commission

Sylvie APFEL